

Procédure pour candidater aux bourses Eiffel pour les composantes suivantes :
Droit & Science Politique, Administration & Communication et Informatique



Vérifiez votre éligibilité aux bourses Eiffel grâce au Vade-mecum en ligne :

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/international/venir-etudier-a-ut1/hors-programmes-dechange/vade-mecum-du-programme-eiffel-2022>



Si vous êtes **éligible** :

Saisissez votre candidature en ligne du **24 octobre au 18 novembre 2022 inclus** :

<https://capitole.moveonfr.com/form/63501adbb96d0f1ab33b35d5/fra>

Evaluation des candidatures par la Commission de pré-sélection présidée par
le Directeur de thèse ou le Directeur de Master demandé par l'étudiant



Si votre candidature est présélectionnée :

Vous êtes informé-e par mail par les Relations Internationales le **lundi 5 décembre 2022**

et vous devez

entre le **lundi 5 décembre et le dimanche 11 décembre 2022** :

Complétez le formulaire en ligne avec le lien individualisé qui vous aura été envoyé (eiffel@ut-capitole.fr)



Envoi par les Relations Internationales de votre dossier en ligne finalisé
aux Services des Bourses Eiffel de Campus France : **début janvier 2023**



Résultats envoyés directement aux étudiants lauréats de la bourses Eiffel
par les Relations Internationales : ***Mi Avril 2023***



Informez les Relations internationales de votre acceptation

ou de votre refus de la bourse Eiffel dès que possible



Inscrivez-vous à UT1 en ***septembre 2023***